  

  

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l’Éducation nationale

110 rue de Grenelle

75357 PARIS SP07

Paris, le 19 novembre 2018

Monsieur le Ministre,

La journée de grève du 12 novembre a été une nouvelle étape de la mobilisation de nos collègues contre la réforme de la voie professionnelle que vous avez initiée.

La réduction des heures d’enseignement des élèves est à l’opposé de votre discours qui propose de faire de nos lycées professionnels des « campus d’excellence ». La réalisation d’un projet pluridisciplinaire que vous appelez « chef d’œuvre » relève d’un élément de communication en dehors de toute réalité.

Pour nos collègues, les suppressions de postes que vous avez déjà annoncées, vont dégrader leurs conditions de travail et la mise en place d’heures de co-intervention au contenu flou dénature et réduit l’enseignement disciplinaire indispensable à nos publics fragiles.

Votre projet, qui modifierait en profondeur le sens de nos métiers, constitue un déni du travail que nous effectuons au quotidien pour permettre aux jeunes d’avoir l’enseignement de qualité nécessaire à leur insertion professionnelle.

La volonté dogmatique de promouvoir l’apprentissage en LP, est une incantation constante, depuis de nombreuses années, sans résultats probants.

Dans un monde en constante évolution, la formation de notre jeunesse ne peut se limiter à l’employabilité à court terme avec un enseignement réduit à la seule acquisition de compétences.

Seule une formation initiale sous statut scolaire avec des enseignements généraux, culturels, sportifs, artistiques, technologiques et professionnels offre à notre jeunesse les capacités d’appréhension et d’adaptation au monde et aux métiers de demain.

C’est pourquoi l’intersyndicale nationale de la voie professionnelle au rejet de votre projet par le CSE du 10 octobre, vous demande de surseoir à sa mise en œuvre et de reprendre le dialogue avec les personnels et les organisations syndicales qui les représentent, dans les meilleurs délais.

Soyez convaincu, Monsieur le ministre, de notre attachement profond au service public d’Éducation.